



# PRINCIPAUTÉ DE MONACO

*Allocution de Son Altesse Sérénissime  
le Prince Héritaire Albert  
Statement of HSH the Crown Prince Albert*

*Sommet Mondial sur le développement durable  
World Summit on Sustainable Development*

*26 août au 4 septembre 2002  
JOHANNESBURG*

*(vérifier au prononcé)  
(check against delivery)*

Monsieur le Président,  
Monsieur le Secrétaire Général,  
Excellences,  
Mesdames, Messieurs,

Voici 10 ans, la Conférence de Rio à laquelle j'avais eu l'honneur de participer aux côtés du Prince Souverain, mon Père, avait fait naître l'espoir d'un monde plus solidaire, luttant plus efficacement contre la pauvreté soucieux de la santé humaine, réellement désireux de préserver et gérer durablement notre environnement et nos ressources naturelles.

La décennie qui s'est écoulée après Rio s'est caractérisée, à Monaco, par une réelle et très large ouverture à l'ensemble des questions environnementales et de développement qui s'est faite bien entendu à l'aune de notre taille, qui est modeste face à l'immensité du monde.

Cette rapide évolution a concerné non seulement l'aide publique, par les canaux bilatéraux ou multilatéraux, mais aussi une large coopération avec les divers instruments juridiques internationaux issus directement ou non de Rio et enfin un développement dynamique des actions des ONG dans de nombreuses régions défavorisées de la planète.

Notre aide publique au développement, encore inexistante il y a dix ans, est en évolution croissante et constitue une manifestation claire de la volonté de solidarité internationale qui anime la Principauté, elle est encore certes très faible par rapport aux engagements des 0,7% du PIB, tenus hélas par si peu de pays mais je suis confiant dans la volonté d'approcher cet objectif dans les années qui viennent. Elle se caractérise avant tout, que ce soit au plan bilatéral ou multilatéral, par le souci d'agir de façon concrète dans des projets à taille humaine en privilégiant le développement économique et social mais aussi l'éducation et la formation et bien entendu la préservation des ressources naturelles.

Cette dynamique de croissance de l'effort de coopération au développement que ce soit par les canaux publics ou par les partenariats avec l'économie privée et la société civile doit se poursuivre ou être relancée au niveau global ; comme nous l'avons fait et le ferons à l'échelle de Monaco. C'est sans doute le plus important objectif de ce début de millénaire ; il ne doit pas se limiter à des déclarations incantatoires ou à des engagements chiffrés trop souvent non tenus,, il doit se traduire en actions concrètes fussent elles modestes.

\* \*

\*

Le rôle des instruments juridiques internationaux est également essentiel dans la marche vers le développement durable. Là aussi, il s'est agit de convaincre que le droit national souvent protecteur et égoïste, doit s'adapter à une solidarité régionale, voire mondiale et à des efforts communs mais, il ne peut en être autrement, différenciés en fonction des niveaux de développement. De ce point de vue, Monaco a ratifié et participe activement aux trois conventions cadre issues de Rio qui constituent une base réellement minimale pour la sauvegarde future de notre planète.

Nous ratifierons, dans les mois qui viennent, le protocole de Kyoto à la Convention Cadre sur les Changements Climatiques, car, même si nous avons le taux d'émission de gaz à effet de serre par habitant le plus faible des pays développés, nous pensons qu'il est de notre devoir de faire un effort pour changer certaines habitudes de consommation non durables. Dans la mesure, inéluctable, où tous nos engagements ne pourraient être remplis, à l'intérieur, nous participerons à des mécanismes pour un développement propre destinés aux pays en développement.

C'est dans le même esprit que nous ratifierons également le protocole de Carthagène à la Convention sur la Biodiversité.

Quand à la Convention cadre pour la lutte contre la désertification mon pays participe depuis maintenant trois ans à la réalisation en Afrique de projets concrets transfrontaliers mis au point par le Secrétariat de la Convention.

\* \*

\*

Mais au delà de l'actions des grandes institutions mondiales, je voudrais insister sur l'importance qu'il y a lieu de donner à une coopération « de proximité » au niveau régional ou subrégional, en impliquant des interlocuteurs réellement de terrain qu'ils soient publics ou privés.

Monaco appartient à une éco-région bien réelle, qui est celle du bassin méditerranéen ou l'on retrouve en fin de compte les situations contrastées entre économies développées, pays en transition et en développement qui se rencontrent partout à l'échelle de la Planète. Une véritable solidarité de cette éco-région est née, voici maintenant plus d'un quart de siècle autour du souci uniquement environnemental de préserver la Méditerranée contre les pollutions. L'ensemble des pays de la région, réunis dans la Convention de Barcelone, que Monaco a l'honneur de Présider en ce moment, a depuis Rio élargi ses préoccupations aux objectifs du développement durable en créant la Commission Méditerranéenne du Développement Durable dont la dynamique et l'originalité ont suscité beaucoup d'intérêt.

Réunis dans Mon Pays, en novembre dernier, au niveau Ministériel, l'ensemble des pays riverains a adopté à notre initiative une déclaration politique très forte et décidé de mettre en œuvre une stratégie régionale de développement durable fondée sur le développement social, la préservation des ressources naturelles, une meilleure gouvernance et une coopération accrue. Cette stratégie devrait se mettre en place dans les années qui viennent et je ne doute pas de son exemplarité.

L'un de ses volets sur lequel je voudrai insister, en conclusion, est celui de la préservation de la biodiversité et des ressources naturelles.

Je me félicite de ce que Monaco ait pu faire se concrétiser plusieurs initiatives concernant la préservation en méditerranée et en mer Noire des mammifères marins avec l'Accord ACCOBAMS et l'instauration du Sanctuaire franco-italo-monégasque pour la protection de ces mammifères. Mais comment ne pas être choqué dans le même temps par la diminution considérable des ressources halieutiques dans toutes les mers du globe ; exemple parfait d'une gestion à courte vue des ressources naturelles avec ses conséquences écologiques certes mais aussi économiques et sociales et sur la sécurité alimentaire de nombreuses régions. C'est pourquoi il me paraît essentiel que les dispositions des paragraphes 29 à 34 du plan de mise en œuvre qui concernent les mers et les océans et sur lesquels un consensus a pu se dégager soient efficacement et rapidement mises en œuvre par tous les pays.

Une fois encore, au delà des institutions c'est au jour le jour, sur le terrain, que peut se bâtir un monde meilleur par la solidarité de tous par des efforts quotidiens, qui souvent n'ont rien de surhumains, par la confiance et la responsabilisation dans une véritable éthique du Développement Durable.

N'hésitons pas, Monsieur le Président, à nous engager dans cette voie, s'il devait en être autrement c'est le monde entier qui perdrait.

Mr President,  
Mr Secretary-General,  
Your Excellencies,  
Ladies and Gentlemen,

Ten years ago, the Rio Conference, in which I had the honour of taking part alongside the Sovereign Prince, my father, gave birth to hopes of a more fraternal world, fighting more effectively against poverty, concerned for human health, genuinely anxious to conserve and manage our environment and our natural resources on a sustainable basis.

The decade that has gone by since Rio has been marked, in Monaco, by a truly open-minded and far-reaching approach to the whole question of the environment and development, on the scale, naturally, of our own dimensions, so small compared with the vastness of the world.

This rapid evolution concerns not only public aid, through bilateral or multilateral channels, but also extensive cooperation with the various international legal instruments, whether directly inspired by Rio or not, and finally energetic support for the actions of NGOs in many underserved regions of our planet.

Our public aid to development, inexistent only ten years ago, is constantly increasing and bears striking witness to the Principality's commitment to international solidarity. It is admittedly still well below the target of 0.7% of GDP respected, alas, by so few countries, but I am convinced of our determination reach this figure in the coming years. Above all, our aid, whether bilateral or multilateral, is characterized by the desire to promote concrete actions in projects on a human scale, giving priority not only to economic and social development but also to education, training, and of course the conservation of natural resources.

The dynamics of growth in the effort to further cooperation and development, whether through public channels or by partnerships with private enterprise and civil society, must continue or be re-launched on a global scale, as we have done and shall continue to do at our own level in Monaco. This is without doubt the most important goal for the new millennium; it must not be limited to pious speeches or target figures that are too often not achieved; it must take the form of practical actions, modest though they may be.

\* \*  
\*

In the quest for sustainable development, the role of international legal instruments is also essential. Here again, countries have to be convinced that national law, often protective and self-centred, must be adapted to the needs of regional or world-wide solidarity and to joint efforts that are nevertheless – and necessarily – adjusted to take account of different degrees of development. In this context, Monaco has ratified and participates actively in three framework conventions deriving from Rio which represent an essential minimum for safeguarding the future of our planet.

In the coming months we shall ratify the Kyoto Protocol to the Framework Convention on Climate Change for, although our levels of greenhouse gas emissions per inhabitant are the lowest of any developed country, we believe that it is our duty to make an effort to change certain non-sustainable habits of consumption. Insofar as, inevitably, all our domestic commitments will not be met, we shall be a party to the implementation of clean development mechanisms for the developing countries.

In the same spirit, we shall also ratify the Carthage Protocol to the Convention on Biodiversity.

As for the framework convention for the fight against desertification, my country has already been taking part for three years in concrete cross-border projects in Africa sponsored by the Convention Secretariat.

\* \*  
\*

But over and above the actions of the major world institutions, I wish to stress the importance that should be given to "neighbourhood" cooperation at regional or sub-regional level, involving partners, whether public or private, who are genuinely present in the field.

Monaco belongs to a very real eco-region, that of the Mediterranean basin, where one can observe the contrasts between developed countries and transitional or developing economies that can be encountered on a global scale. A true solidarity came into being in this eco-region more than a quarter of a century ago, prompted by the purely environmental concern to protect the Mediterranean against pollution. All the countries of the region, united in the Barcelona Convention, which Monaco has the honour of presiding over at the present time, have since Rio broadened their concerns to include targets for sustainable development, by setting up the Mediterranean Committee for Sustainable Development, whose dynamism and originality have created great interest.

Meeting at ministerial level in my country last November, the Mediterranean countries adopted, at our initiative, a strongly-worded political declaration and decided to implement a strategy for sustainable development based on social development, the conservation of natural resources, better governance and greater cooperation. This strategy should become reality in the next few years and I am convinced it will serve as an example.

One of its aspects I would like to stress in conclusion concerns the conservation of biodiversity and natural resources.

I welcome the fact that Monaco has been able to give concrete form to several initiatives concerning the preservation of marine mammals in the Mediterranean and the Black Sea through the ACCOBAMS Agreement and the creation of the Franco-Italo-Monegasque sanctuary for the protection of these animals. However, one cannot but be shocked at the same time by the marked diminution in fish populations in all the seas of the planet: a perfect example of short-sighted management of natural resources with consequences that are not only ecological but also economic and social, and that concern the security of food supplies to many regions. This is why it seems to me essential that the measures laid down in paragraphs 29 to 34 of the implementation plan concerning the seas and oceans, and on which there was consensus, should be speedily and effectively implemented by all countries.

Once again, beyond the institutions, it is in the field, day by day, that we can build a better world, through our solidarity, through our everyday efforts, which are often far from super-human, and by the trust and responsibility we feel towards a true ethics of Sustainable Development.

Let us not hesitate, Mr President, to commit ourselves to this approach. Otherwise, it is the whole world that will suffer.